

PV de la réunion du CEQV du 11/04/2024

Présents :

- Madame Katia Van den Broucke – Echevine de la Participation
- Monsieur Saïd Chibani – Echevin des Travaux Publics
- Monsieur Jean-Pierre De Winter – Vice-Président du CEQV
- Madame Jade Roland – Affaires sociales
- Monsieur Jaume Tardy – Comité Gisseleire Versé
- Monsieur Gérard Chevalier – Comité Dormont
- Monsieur Michel Dubois – Comité Albert et Schweitzer
- Monsieur Cumhur Er – Comité Broek
- Madame Catherine Hanak – Comité Bec Moderne
- Madame Mariam Arahou – suppléante Comité Bec Moderne
- Monsieur Pierre Lebeau – Comité Comhaire
- Monsieur Mathieu De Maeyer – Comité Ancienne Eglise
- Madame Karin Vandekerke – Comité Maraîcher-Cognassier
- Monsieur Yvan Derval – invité Comité Roi Albert et Schweitzer

Excusés :

- Monsieur Christian Lamouline – Bourgmestre
- Monsieur Thibault Wauthier – Echevin de la Mobilité
- Monsieur Ali Bel-Housseine – Echevin du Patrimoine
- Madame Véronique Troger – Comité Zavelenberg
- Monsieur Marc-Philippe Schittecatte - Comité Ruelens
- Madame Mireille Walschaert – Affaires sociales

Absents :

- Monsieur Olivier Losseau – Comité Plateau Potaarde Vlak
- Monsieur Simon Geoffroy – Comité Kasterlinden
- Monsieur Jean-Marie Rits - Comité Albert et Schweitzer
- Madame Chantal Van Iseghem – suppléante comité Bec Moderne
- Monsieur Rudy Peereboom – suppléant Comité Gisseleire Versé
- Monsieur Jean-Pierre Latour – Comité Zavelenberg
- Monsieur Edwig Polaster – suppléant comité Comhaire
- Madame Marie-José Van Loo – suppléante comité Maraîcher-Cognassier

1. Approbation du PV du 11.01.2024

[Le procès-verbal est approuvé. Aucune remarque.](#)

2. Présentation « Propreté bis » par Monsieur Said Chibani et réponse aux questions des membres en lien avec la propreté

[Présentation PowerPoint « Propreté à Berchem-Sainte-Agathe » \(voir annexe\).](#)

2.1) Questions de Monsieur Tardy – Quartier Gisseleire-Versé

- Dépôts incontrôlés - Quelles mesures l'Agence Bruxelles Propreté / la commune entendent-elles prendre afin de s'attaquer aux incivilités qui réduisent l'efficacité du travail du service propreté de la région, obligent les services de la commune à se déplacer pour ramasser les sacs, et provoquent les plaintes des riverains?
- Est-ce que des inspections pourraient être prévues / ciblées sur ce point concret de la commune afin de stopper cette pratique qui devient récurrente ?

Force est de constater que ces dépôts sont plus fréquents dans les zones où il n'y a pas de contrôle social, pas d'habitation, peu de passage ou près des bulles à verre ou à vêtements. Alors, que faire ?

Bien que la surveillance par caméras puisse sembler être une solution évidente, elle présente des limites humaines et financières. Les caméras mobiles (ONE TELECOM) ont coûté environ €225.000 de 2018 à 2022. Il faut ajouter à ce montant le coût de la main d'œuvre (en interne) chargée de visionner les caméras et de rédiger les PV.

Lorsque nous parvenons à capter une infraction, l'identification des personnes impliquées représente un autre défi de taille même si, pour chaque dépôt constaté, nos ouvriers fouillent les sacs à la recherche d'indices sur l'identité des personnes.

Mesures prises par la commune :

- Organisation de campagnes communales des encombrants deux fois par an ;
 - Enterrement des bulles à verres et textiles, mise en place de poubelles « intelligentes » et rationalisation des poubelles publiques ;
 - Déplacement des bulles textiles, source de dépôts clandestins, au complexe sportif, en face d'une caméra ;
 - Surveillance via caméras mobiles ces dernières années qui ont coûté environ €225.000, pour dissuader et identifier les contrevenants et qui ont permis de dresser des PV pour un montant de 210.000€.
 - Verbalisation des dépôts clandestins lorsque le contrevenant est identifié ;
 - Rénovation de tous les canisites ;
 - Campagne de sensibilisation et de verbalisation « STOP aux déjections canines »
 - Possibilité d'apporter au conteneur PROXY-CHIMIK des petits déchets chimiques ménagers (peinture, acides, eau de javel, détergents, antigel, etc.) sur le parking de la maison communale le jeudi de 12h30 à 18h30 (excepté les jours fériés).
 - Opposition ferme à la réduction des collectes de sacs blancs, qui s'est traduite par une augmentation des déchets abandonnés.
 - Distribution massive de containers oranges dans les lieux stratégiques de la commune
 - Création d'un Recypark régional à la porte de notre commune, rue Nestor Martin.
- Installation d'une poubelle devant la supérette de la chaussée de Gand, au croisement avec l'avenue Gisseleire-Versé – Y a-t-il déjà une date pour l'installation de ladite poubelle?

Une demande a été faite à la supérette mais nous n'avons pas encore eu de nouvelles à ce jour. Saisissez l'occasion et allez voir chez eux rapidement.

2.2) Questions de Monsieur De Maeyer – Quartier Ancienne Eglise

- Les déjections canines sont de plus en plus nombreuses sur nos trottoirs. Nous notons bien une campagne d'affichage indiquant les amendes liées à cet incivisme mais cela ne semble pas avoir un effet significatif sur le comportement des propriétaires de chiens. Serait-il possible de mener des actions pour lutter contre ce problème ?

Plus qu'une campagne d'affichage : campagne de sensibilisation et de verbalisation. Lors de la phase de sensibilisation de la campagne « Stop aux déjections canines ! », qui a eu lieu du 22 mai au 9 juin, les gardiens de la paix ont rencontré 125 maîtres-chiens. Seuls 23 d'entre eux n'étaient pas en ordre.

- Quelle est la fréquence réelle de passage des balayeurs de rue dans notre quartier ? Car nous ne les voyons que très rarement dans nos rues.
 - 13 agents qui veillent à la propreté de notre commune
 - 4 camionnettes utilisées quotidiennement pour les déchets
 - 3 aspirateurs de rue
 - 1 balayeuse électrique
 - 3 triporteurs équipés de poubelle, d'un balai et d'une pelle
 - 16 chariots d'entretien extérieur
 - 10 nouvelles brosses pour faciliter le travail des agents de propreté

Merci à nos 13 agents de propreté qui arpentent chaque jour nos rues et contribuent à rendre notre commune propre. Ils assurent l'entretien général des voiries, des lieux fréquentés et des équipements publics :

- Balayage des rues, effectué manuellement ou avec des balayeuses.
 - Retrait des dépôts clandestins et fouille de ceux-ci pour identifier le contrevenant
 - Élimination des mauvaises herbes.
 - Nettoyage des plaines de jeux et des parcs
 - Passage quotidien dans les lieux fréquentés
 - Nettoyage des canisites
 - Vidage des poubelles publiques
 - Ramassage des sacs poubelles lorsque Bruxelles-Propreté oublie des rues
- Même si c'est probablement plus du ressort de l'ABP, serait-il possible d'une manière ou d'une autre de sensibiliser une nouvelle fois sur les heures et jours de sortie des sacs poubelles ? Nous constatons encore régulièrement que de nombreux habitants sortent leurs sacs au mauvais moment et surtout ne les rentrent pas en cas d'erreur.

Nous avons dû aussi pallier aux manquements des autorités compétentes. En effet, la communication promise par la Région et par Bruxelles-Propreté s'est révélée catastrophique. Mauvais timing, distribution bâclée du nouveau calendrier (certaines zones non pas reçu le calendrier, ou celui d'autres communes, c'est peu dire...), trop-plein d'informations avec les 3 réformes en même temps. Pour exemple, nous avons dû distribuer près de 3.000 infos quartiers un jour férié dans les axes principaux de la commune en y joignant le nouveau calendrier.

- Communication complète pour annoncer la collecte dans le BN de mai
- Communication avec le nouveau calendrier dans le BN de juin
- Calendrier disponible sur le site
- Rôle des gardiens de la paix qui sonnent aux maisons où les sacs ont été sortis à la mauvaise heure + PV

Rappel : la commune s'est opposée à la réforme des collectes.

Notre commune s'est positionnée contre cette réforme en proposant des alternatives car nous la jugeons précipitée, mal préparée et inégalitaire. Nous avons insisté pour qu'un temps d'adaptation, de sensibilisation et d'information soit pris en compte pour laisser le temps à chacun de changer ses habitudes. La Région n'a malheureusement pas écouté nos remarques malgré nos différents courriers et interpellations. L'Agence Bruxelles Propreté s'était engagée à distribuer le nouveau calendrier dans toutes les boîtes aux lettres des Berchemois. Il apparaît que cela n'a pas été le cas pour tous : nous comptons sur l'aide de chacun pour communiquer le plus largement l'information. Concernant les collectes nocturnes, nous avons obtenu de l'Agence Bruxelles-Propreté son accord pour autoriser la sortie des sacs à partir de 16h (au lieu de 18h pour les zones 3 et 4). Par ailleurs, le Ministre s'est engagé à ce qu'il n'y ait pas de collecte nocturne après 22h dans les rues résidentielles et après minuit en voiries principales.

- Nous constatons des petits dépôts (du genre sac plastique de courses) aux poubelles publiques qui soit débordent, soit sont bouchées (nous notons également que la situation est en général rapidement traitée par les agents communaux)

C'est la conséquence de la diminution du nombre de collectes et nous nous y attendions.

Mesures de la commune :

- Enterrement des bulles à verres et textiles, mise en place de poubelles « intelligentes » et rationalisation des poubelles publiques ;
- Déplacement des bulles textiles, source de dépôts clandestins, au complexe sportif, en face d'une caméra
- Propreté de l'entrée du bois du Wilder (rue du Wilder): malgré la présence évidente d'une poubelle, de nombreux déchets (canettes, bouteilles, ...) et mégots ou parties de cigarettes traînent aux abords de l'auvent.

Une proposition a été faite au Bourgmestre afin d'éventuellement retirer les bancs qui se trouvent à l'entrée du bois afin d'éviter les rassemblements. Mais ce n'est pas une solution car on pénalise les promeneurs.

Tout est question de civisme car la poubelle est bien présente.

Ceci dit, un élagage est prévu pour les arbres qui se trouvent au-dessus des bancs car de la sève a coulé dessus.

2.3) Questions de Monsieur Dubois – Quartier Albert/Schweitzer

- A chaque collecte nous subissons la légèreté de certains éboueurs qui jettent les sacs à proximité du camion et où certains s'éventrant, les contenus sur la rue ne sont pas ramassés.
- Contacts répétés avec Bruxelles-Propreté pour que cela ne se reproduise pas
- Nos équipes suivent parfois BXL propreté pour constater ces manquements
- Beaucoup trop de déchets sont sortis en même temps et les éboueurs perdent du temps à trier et ne font pas attention à ce qu'ils font, en jetant les sacs qui ne concernent pas leur collecte n'importe où et souvent où les autres éboueurs n'iront pas les collecter vu que jetés dans les jardinets et pas laissés sur le trottoir. ABP se devrait de sensibiliser ses éboueurs par rapport à la qualité de leur travail.

Après discussion, il serait intéressant de prévoir des marquages de couleurs au sol pour que les gens puissent y placer leurs poubelles y attenantes. Ainsi, le triage serait respecté et les agents de propreté gagneraient beaucoup de temps.

- Certains voisins qui vivent en appartement ne respectent pas le regroupement des sacs par couleur ou agissent en totale impunité en sortant leurs sacs après les ramassages. C'est ainsi chaque semaine.

Verbalisation par l'ABP.

- Dans le cadre de la limitation des dépôts sauvages de déchets encombrants, nous aimerions savoir si Berchem-Sainte-Agathe fait partie des communes qui participent à l'initiative du parc de recyclage mobile (cf. commune d'Anderlecht) ?

Organisation de campagnes communales des encombrants deux fois par an.

Prochaine réunion

Réunion thématique « la mobilité »

Jeudi 5 septembre 2024 à 18h15